

2^{ème}
**CONFÉRENCE
RÉGIONALE
DES ACTEURS**

Jeudi 30 janvier 2020
Saint-Denis de La Réunion

STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ 

**INVESTIR
DANS LES SOLIDARITÉS
POUR L'ÉMANCIPATION
DE TOUS**



FAIRE PLUS
POUR CEUX QUI
ONT MOINS.



Programme de la conférence

- 13h15 **Accueil**
- 14h00 **Ouverture de la conférence**
Cyrille Melchior, Président du Conseil départemental.
Jacques Billant, Préfet de La Réunion.
- 14h10 **Le déploiement de la stratégie pauvreté sur le territoire national**
Vincent Reymond, Délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté.
- 14h30 **A La Réunion : où en est-on ?**
Film : l'accès aux soins et l'éducation à la parentalité – PMI, Conseil départemental
Le déploiement de la stratégie pauvreté à La Réunion
Isabelle Rebattu, Sous-préfète chargée de mission cohésion sociale et jeunesse, Commissaire à la lutte contre la pauvreté.
Point sur la contractualisation Etat / Conseil départemental
Nathalie Anoumy, Directrice générale adjointe, pôle des solidarités, Conseil départemental.
Film : l'accompagnement global – Pôle Emploi et conseil départemental
Point sur l'avancement des 16 groupes de travail
Isabelle Rebattu, Sous-préfète chargée de mission cohésion sociale et jeunesse, commissaire à la lutte contre la pauvreté.
Retour sur la matinée world café « Alon kozé »
Marie-Line Vally, chargée de mission stratégie pauvreté, préfecture.
- 15h30 **Table ronde : la participation des personnes concernées et l'engagement social des entreprises**
Animation : *Emilie Bonnet, Vidacita*
Intervenants :
Serge Lebon, l'Atelier du futur papa
Anne-Sophie Rochegune, Conseil régional des personnes accompagnées
Shenaz Bagot, Fondation Fondker
Pascal Thiaw Kine, Club Innovons en faveur de l'emploi
Echange avec la salle
- 16h30 **Conclusion de la journée**
Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé

Présentation générale

La Réunion, particulièrement touchée par la pauvreté, a été l'un des dix territoires démonstrateurs, -choisis pour mettre en œuvre la nouvelle stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté présentée par le Président de la République, le 13 septembre 2018. Cette stratégie est désormais étendue à l'ensemble du territoire national.

Cette nouvelle stratégie est conçue comme un nouveau modèle social de l'émancipation et s'articule autour de trois orientations majeures :

- Investir sur les personnes et leurs compétences dès le plus jeune âge ;
- Accompagner les personnes vers l'autonomie et l'emploi ;
- Garantir un cadre collectif de solidarité.

Cette 2^{ème} conférence régionale est un point d'étape sur la mobilisation des acteurs dans la mise en œuvre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Elle est co-organisée avec le Conseil départemental.

Elle a pour objectif de faire un point sur les avancées du déploiement de la stratégie aussi bien au niveau national qu'à La Réunion ainsi que de faire le point sur les travaux réalisés au sein des 16 groupes thématiques composés des différents acteurs de la solidarité : organismes publics, associatifs, entreprises et bénéficiaires.

Tous les acteurs sont mobilisés pour aller plus loin sur la base des premiers résultats obtenus et des objectifs collectivement partagés pour :

- répondre aux besoins fondamentaux de la personne,
- s'attaquer aux racines de la pauvreté en accentuant l'investissement social dans la prévention, notamment par le renforcement d'une offre de services aux familles les plus défavorisées dans les quartiers les plus pauvres, qu'il s'agisse des crèches, des centres sociaux et des actions de soutien à la parentalité,
- accélérer le retour à l'emploi en renforçant notamment l'accompagnement global des demandeurs d'emploi, et plus particulièrement des allocataires du RSA, à la fois par les services sociaux et par les acteurs du service public de l'emploi.

12 ateliers « Alon Kozé » organisés en matinée et réunissant des participants des groupes de travail et des personnes concernées vont débattre de 12 actions proposées par les groupes thématiques.

Les 5 engagements de la stratégie pauvreté

Les avancées à La Réunion

1/ Agir dès les premiers âges de la vie pour en finir avec la reproduction de la pauvreté

L'ENGAGEMENT

Empêcher qu'un enfant pauvre d'aujourd'hui ne devienne un adulte pauvre demain, rompre avec le déterminisme de la pauvreté, renouer avec l'égalité des chances républicaine, tels sont les premiers enjeux de la stratégie pauvreté.

LES AVANCEES



Caisse d'allocations familiales

Près de 400 places de crèches supplémentaires ouvertes en 2019. Sur la période 2018-2022, l'objectif : créer 1600 nouvelles places.

Versement du bonus mixité et bonus inclusion handicap dès mars 2020 pour un coût global de 473 826€ afin de favoriser la levée des freins en lien avec la garde d'enfant et faciliter l'insertion professionnelle des parents.



Caisse d'allocations familiales

15 centres sociaux supplémentaires d'ici 2022 pour permettre une offre d'accès équitable sur l'ensemble de l'île dont 11 dans les quartiers prioritaires (QPV).

Recouvrement des impayés de pensions alimentaires (ARIPA). Une nouvelle expérimentation Caf/TGI visant à déployer l'intermédiation financière est lancée dans le cadre d'une convention de coopération signée en décembre 2019.

2/ Garantir les droits fondamentaux des enfants

L'ENGAGEMENT

Trop d'enfants grandissent aujourd'hui dans un environnement qui porte atteinte à leur développement. L'objectif de la stratégie pauvreté est de mettre un terme aux situations manifestement porteuses de dangers et diviser ainsi par deux d'ici 2022 le taux de privation matérielle des enfants pauvres.

LES AVANCEES



Académie de La Réunion

Petits déjeuners : La Réunion est le territoire Français comptant le plus d'enfants aidés grâce à la mesure. Lancée au printemps dernier, cette mesure phare de la stratégie a concerné plus de **16 000 enfants**.

12 dispositifs « OEPRE » (Ouvrir l'École aux Parents pour la réussite des Enfants) pilotés par le CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés) ouverts dans les établissements scolaires. **2019 : 160 parents inscrits. 2020 : 4 ouvertures prévues sur St-Denis (2), St-Louis et St-Paul.**

La ville du Port labellisée « cité éducative ». Objectif : renforcer les alliances éducatives et assurer la continuité des parcours, afin de réduire les inégalités de chances et de construire « l'école de la confiance ».

Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Financement d'un 1^{er} point d'accueil écoute jeune (PAEJ), implanté au CCAS de Saint-André (ouverture début 2020)

Financement **d'une permanence d'écoute téléphonique départementale pour adolescents** et jeunes majeurs (12-25 ans) en difficultés relationnelles ou psychiques portée par l'EPSMR. Ouverture 2020.

Conseil Départemental

Mise en place d'un soutien précoce à la parentalité sur la « fenêtre des 1000 premiers jours » (groupes d'accueil parent-enfant gratuits et ouverts à tous)

Mise en place avec le CHU d'un parcours de prise en charge des enfants victimes de violences en particulier sexuelles, depuis le repérage jusqu'à l'accompagnement psycho-traumatique.

3/ Assurer un parcours de formation pour tous les jeunes

L'ENGAGEMENT

Le gouvernement a décidé d'investir massivement dans la formation de la jeunesse : lutte contre le décrochage scolaire, réforme de l'apprentissage de la voie professionnelle et plan d'investissement dans les compétences.

LES AVANCEES



Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de La Réunion

-2800 jeunes ont bénéficié de la Garantie Jeunes en 2019 permettant un accompagnement renforcé sur le retour à l'emploi et à l'autonomie de jeunes précaires ni en emploi, ni en études, ni en formation.

Appel à projet pour « **Repérer et mobiliser les publics invisibles** » initié en 2019.

4 projets sélectionnés et conventionnés sur 3 ans.

4 666 jeunes (hors garantie jeunes) aidés par l'allocation PACEA (Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie)



Conseil départemental

Renforcement du **suivi des jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance** dans le cadre de la convention avec l'État pour la mise en œuvre de la stratégie pauvreté notamment par :

- financement des études supérieures ou professionnelles (allocation annuelle d'étude de 3000 €),
- appui à l'insertion professionnelle par le logement (allocation annuelle de 2400€),
- la mise en place de coffres-forts numériques afin de garantir l'accès aux pièces administratives dématérialisées nécessaires à leurs démarches d'insertion.
-

4/ Mieux accompagner pour faciliter le retour à l'activité et la sortie de la pauvreté

L'ENGAGEMENT

La sortie durable de la pauvreté repose sur l'autonomie dans le travail, c'est pourquoi la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté porte l'ambition d'accompagner tous les allocataires des minimas sociaux, qui restent trop souvent livrés à eux-mêmes.

LES AVANCEES



Pôle emploi / conseil départemental

Accompagnement global : plus de 1000 demandeurs d'emploi ont bénéficié de ce dispositif assuré par des binômes travailleur social (CD) /conseiller de l'emploi dans les 17 agences Pôle emploi de l'île. Une expérimentation à l'étude avec la CAF : accompagnement par un binôme composé d'un conseiller de Pôle emploi et d'un travailleur social de la CAF. L'objectif : lancement au premier trimestre 2020.

Conseil Départemental :

- **Convention avec le « réseau Points Chance »** pour un appui et un accompagnement intégré des porteurs d'intention de création ou de reprise d'entreprise repérés dès la phase d'orientation
- Acte de candidature à l'expérimentation d'un service public de l'insertion en proposant **une offre mobile pour « aller vers » les publics les plus éloignés géographiquement des lieux d'accueil.**

5/ Un meilleur accès aux droits et un accompagnement

L'ENGAGEMENT

Trop de familles, de travailleurs pauvres ou de personnes en situation d'exclusion méconnaissent leurs droits. La lutte contre le non-recours aux aides sociales, l'accès aux soins exige un effort accru des pouvoirs publics, avec pour objectif de permettre à ceux qui le peuvent de reprendre une activité.

LES AVANCEES



Caisse générale de sécurité sociale

Lancement du panier de soins depuis le 1^{er} janvier 2020 : lunettes, dentaire et audioprothèse avec le « zéro » reste à charge et la complémentaire Santé Solidaire qui a remplacé la CMUC.

Ouverture d'une ligne « Urgence précarité » : dédié aux médecins généralistes et aux pharmaciens : signalement et l'ouverture très rapide des droits d'un assuré en attente de soins imminents.

Agence régionale de sante

Hébergement médicalisé pour les personnes en situation de grande précarité : 15 places supplémentaires prévues en 2020 (75 places déjà existantes).

Poursuite développement des Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) : 4 PASS généralistes en CHU et 3 PASS périnatalité en cliniques.

Financement **de 2 programmes d'accès aux soins et à la prévention** dans les missions locales.

Développement de l'offre de soins dans les hauts : projet de réorganisation en 2020 de l'offre sanitaire et médico-sociale à Cilaos.

création d'une équipe pédopsychiatrique d'appui aux services ASE et PJJ
création d'une équipe mobile Santé Mentale / Précarité au CHU Sud (dispositif déjà présent sur le Nord, l'Est et l'Ouest)



Conseil départemental

Création d'accueils sociaux inconditionnels de proximité seront mis en œuvre en 2020 pour accompagner les personnes dans leurs démarches.

- Déploiement de la modernisation territoriale
- Recrutement d'un chef de projet en charge de la structuration de l'accueil social inconditionnel de proximité
- Validation d'un parcours de formation de 80 agents d'accueil à l'utilisation des nouveaux outils informatiques, à la connaissance de l'ensemble des dispositifs et mesures de droit commun et aux techniques d'accueil et de prise en charge des publics en difficulté.

Création d'un comité du travail social et du développement social porté par le haut conseil en travail social composé de 70 membres dont des personnes accompagnées, des étudiants IRTS, des travailleurs sociaux, des institutions notamment les CCAS, la CAF.

Caisse générale de sécurité sociale

Information et accompagnement **dans l'accès aux droits du public jeunes 18-25 ans** sans formation ni emploi 900 jeunes pris en charge par an. 2020 : 150 jeunes sortants de l'ASE.



Caisse générale de sécurité sociale

Revalorisation de l'ASPA à 903,20 €/mois depuis le 01/01/2020 pour une personne seule.

Baisse de la CSG pour les retraités les plus fragiles.

Augmentation de la prime d'activité en janvier 2019. Ainsi le salaire d'un travailleur au SMIC a augmenté de 90€ par mois. Fin novembre **74 899 foyers en bénéficient à La Réunion**, soit 25 % d'augmentation depuis le début de l'année 2019.



Direction de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale

Développement de l'accès au logement des jeunes avec un accompagnement CLLAJ porté par l'ALEFPA.

Renforcer de l'accompagnement des SDF dans un parcours logement et d'accès aux droits, en soutien des accueils de jour.



Déploiement en 2019 de 2 points conseil budget pour conseiller et aider les familles rencontrant des difficultés financières, au quartier du Chaudron à Saint-Denis, géré par la CAF (en fonctionnement) et à Saint Louis, géré par le CCAS (ouverture début 2020).

Un appel à projet sera lancé en 2020 pour le déploiement de 3 PCB supplémentaires.

La stratégie de lutte contre la pauvreté

Un mode de fonctionnement innovant

Plus d'efficacité et d'effets directs sur les habitants

Une relation renouvelée avec les collectivités territoriales

La contractualisation Etat / Département

Pour bien prendre en compte les réalités locales dans le déploiement des mesures de la stratégie pauvreté, une démarche de **contractualisation entre les conseils départementaux et l'État a été mise en place**, permettant de **mobiliser des moyens importants**, ciblés sur des objectifs communs et de **s'engager sur des résultats**.

Au total, les fonds mis à disposition par l'État représentent près de 7 M€ supplémentaires en 2019 et progresseront d'année en année d'ici 2022.

Sur la période 2019-2022, l'État interviendra à hauteur de près de 37,3 M€. La Réunion est le 2^e département de France le plus aidé par l'État au titre de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Cette convention engage le département à accompagner les jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance après leur majorité, à renforcer ses capacités d'accueil social et à renforcer son offre d'accompagnement vers l'emploi des allocataires du RSA et développer les actions de prévention et de soutien à la parentalité.

Elle renforce les moyens engagés par le conseil départemental, 3,7 M€, au titre des Pactes de solidarité territoriale signés avec les communes

Déploiement de 1,2 million de crédit par les services de l'Etat

Afin de renforcer l'action des partenaires, La Réunion a bénéficié de crédits d'Etat supplémentaires d'un montant global de 1,2 M€ pour accélérer le déploiement de la stratégie pauvreté. L'objectif est développé des accompagnements en direction des publics les plus précaires et de participer au développement de l'activité économique.

Des acteurs locaux engagés dans la co-construction de la stratégie pauvreté



La participation

Plus d'une centaine d'acteurs de la solidarité (Associations, institutionnels, des personnes concernées...) ont été mobilisés au sein de 16 groupes de travail pour identifier les besoins des territoires et y répondre.

Après 10 mois de concertation, les groupes ont finalisés leur feuille de route qui proposent des actions complémentaires à l'action des partenaires publics.

Un espace collaboratif a été mis en ligne juin, enregistrant déjà plus de 250 membres

Liste des 16 groupes thématiques

- 1) Développement de l'offre d'accueil du jeune enfant et de la mixité sociale
- 2) Plan de formation des professionnels de la petite enfance
- 3) Développement de l'offre de parentalité / centres sociaux
- 4) Accompagnement des familles hébergement / logement
- 5) Accès à l'alimentation
- 6) Santé : PMI, centres de santé
- 7) Réussite scolaire et pauvreté : mise en place des territoires haute qualité éducative, poursuite des expérimentations relatives à la mixité sociale, santé scolaire
- 8) Obligation de formation et déploiement PACEA (+ PAEJ)
- 9) Sortants ASE
- 10) Parcours d'insertion : orientation des BRSA, accès à la formation et à l'accompagnement
- 11) Offre d'accompagnement : garantie d'activité, IAE
- 12) Accès aux droits, accueils sociaux, data mining
- 13) Formation travail social
- 14) Participation des bénéficiaires
- 15) Engagement des entreprises
- 16) Illettrisme

Les personnes concernées au cœur du dispositif



Les personnes concernées

Les personnes concernées sont directement associées au déploiement de la stratégie pauvreté. Ils participent aux groupes thématiques de la stratégie pauvreté.

Le Conseil régional des personnes accompagnées anime le groupe « Participation des bénéficiaires » et est force de propositions.

Ils sont intégrés aux comités techniques de la stratégie pauvreté aux côtés des partenaires.

Des entreprises mobilisées



Engagement des entreprises

De nombreuses actions sont déjà menées par les entreprises réunionnaises : soutien à l'École de la 2^e chance, accueil des jeunes dans les entreprises issues de la Garantie Jeune ou actions de parrainage.

Dans le cadre de politique de la ville, plusieurs conventions ont pu être signées dans le cadre du PAQTE.

La Fondation Fondker, qui regroupe 70 entreprises réunionnaises, poursuit son engagement solidaire en pilotant le groupe thématique « Engagement des entreprises » constitué d'entreprises et d'acteurs de la solidarité.

Plusieurs propositions ont été élaborées :

- Création d'une **plateforme d'engagement des entreprises** afin d'insérer les jeunes et des moins jeunes, surtout les invisibles par la mise en contact et l'accompagnement des personnes
- **Création d'un fonds de dotation ouvert aux entreprises réunionnaises**
- **2 pour 1** pour accompagner, Écouter, Aider les populations dites « fragiles » par une action de tutorat.
- **Ni Gain, Ni perte** pour permettre aux familles les plus fragiles d'acheter certains produits à prix coûtants en cherchant des entreprises partenaires
- **La prise en compte du handicap par les entreprises : plateforme de partage et d'offres**

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ACTEURS

Ateliers Alon kozé : les 12 actions en débat

- Comment repenser l'accompagnement à la santé pour favoriser la réussite du projet logement à long terme?
- Comment faire monter en compétences les CAP Petite Enfance pour qu'ils accèdent à l'emploi ?
- La place du père : des repères à construire
- Comment faciliter l'accès aux soins pour les habitants des hauts et des écarts ?
- Accès des jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) à l'information sur leurs droits et les dispositifs d'insertion, à l'aide d'une application mobile
- Animation d'une émission sur une radio de grande écoute et /ou animation d'une Web radio
- Aller vers les familles en difficultés de la zone Est
- Développement de l'accompagnement global avec le Conseil départemental et élargissement avec la CAF
- Mieux accueillir les enfants porteurs de handicap au sein des établissements d'accueil du Jeune Enfant
- Lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme des PEC travaillant dans les écoles
- Permettre une égalité d'accès à l'aide alimentaire
- Co-éducation et réussite scolaire